

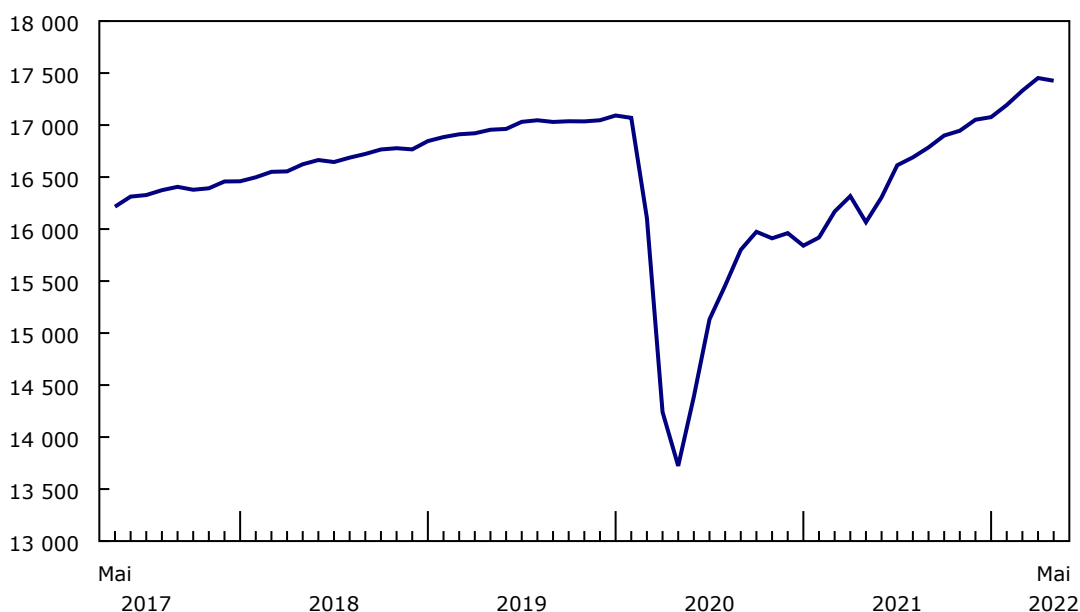
Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mai 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 juillet 2022

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a diminué de 26 100 (-0,1 %) en mai. Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis mai 2021. L'Ontario (-30 000; -0,4 %) et le Manitoba (-2 500; -0,4 %) ont affiché les plus fortes diminutions de l'emploi salarié, tandis que la Colombie-Britannique (+7 000; +0,3 %) est la seule province à avoir enregistré une hausse.

Graphique 1 L'emploi salarié diminue pour la première fois depuis mai 2021

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié recule tant dans le secteur des biens que dans le secteur des services en mai

L'emploi salarié dans le secteur des biens a diminué de 20 600 (-0,7 %) en mai, principalement en raison des pertes d'emplois dans la construction (-17 500; -1,5 %).

Dans le secteur des services, le nombre d'employés salariés a reculé de 14 200 (-0,1 %). La baisse s'est répartie dans plusieurs secteurs, dont les services d'enseignement (-12 100; -0,9 %), les soins de santé et l'assistance sociale (-10 300; -0,5 %) et le commerce de détail (-8 000; -0,4 %). En revanche, l'emploi salarié a augmenté dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+10 900; +0,9 %), dans les services d'hébergement et de restauration (+9 200; +0,7 %) ainsi que dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (+1 600, +0,6 %).



L'emploi salarié diminue dans la construction en mai

Dans le secteur de la construction, l'emploi salarié a reculé de 17 500 (-1,5 %) en mai. Il s'agit de la première diminution mensuelle observée depuis juillet 2021. La baisse s'est répartie dans presque toutes les industries du secteur, et l'industrie des entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment (-6 900; -5,1 %) a enregistré la plus forte diminution, suivie de celle des autres entrepreneurs spécialisés (-4 700; -3,7 %) et de celle des entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments (-2 700; -2,5 %).

L'Ontario (-12 000; -3,0 %) a été à l'origine de plus des deux tiers de la baisse mensuelle de l'emploi salarié dans la construction en mai, probablement en raison, en partie, des grèves qui ont [causé de nombreux retards dans des projets de construction dans la province](#).

En mai, l'emploi salarié dans la construction a aussi diminué en Colombie-Britannique (-2 100; -1,2 %), où environ 300 ouvriers en béton de la région des basses-terres continentales (Lower Mainland) ont été en grève pendant tout le mois. L'Alberta (-1 900; -1,0 %) a été à l'origine de la majeure partie du reste de la baisse, et le Nouveau-Brunswick (+200; +1,1 %) était la seule province à avoir affiché une augmentation.

L'emploi salarié dans le commerce de détail recule pour un deuxième mois consécutif

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce de détail a diminué de 8 000 (-0,4 %) en mai. Bien qu'il s'agisse d'une deuxième baisse mensuelle consécutive, l'emploi dans le secteur était en hausse de 110 500 (+5,8 %) par rapport à un an plus tôt.

L'Ontario (-9 400; -1,3 %) a été à l'origine de presque toute la baisse de l'emploi salarié observée dans le commerce de détail en mai, suivi de l'Alberta (-900; -0,4 %). Le Québec (+1 500; +0,3 %), la Colombie-Britannique (+800; +0,3 %), la Saskatchewan (+700; +1,1 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (+200; +0,5 %) sont les quatre provinces où l'emploi salarié dans le secteur a augmenté en mai.

Parmi les 12 sous-secteurs du commerce de détail, neuf ont affiché une baisse de l'emploi salarié en mai. Dans le sous-secteur des concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles, l'emploi a diminué de 2 300 (-1,1 %), ce qui comprend la baisse de 1 300 (-0,9 %) enregistrée chez les concessionnaires d'automobiles. Cela a coïncidé avec le [recul de 31,9 % des ventes de véhicules automobiles](#) en mai.

La croissance de l'emploi salarié dans les services professionnels, scientifiques et techniques se poursuit en mai

L'emploi salarié dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a poursuivi sa croissance constante en mai (+10 900; +0,9 %), ce qui a porté la hausse totale à 255 900 (+28,4 %) depuis juin 2020. Des hausses mensuelles de l'emploi salarié dans le secteur ont été observées dans neuf provinces, particulièrement en Ontario (+4 100; +0,8 %), en Colombie-Britannique (+2 000; +1,1 %), au Québec (+1 700; +0,7 %) et en Alberta (+1 400; +1,1 %). Parallèlement, l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré peu de variation.

En mai, le nombre d'emplois salariés a augmenté dans sept des neuf industries du secteur, en particulier dans celle de la conception de systèmes informatiques et des services connexes (+3 800; +1,1 %) ainsi que dans celle des services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye (+2 300; +1,7 %). Toutes les industries du secteur ont affiché des hausses sur 12 mois de l'emploi salarié en mai, et ce sont celles de la conception de systèmes informatiques et des services connexes (+59 700; +20,0 %) et des services d'architecture, de génie et des services connexes (+17 800; +8,6 %) qui ont enregistré les plus fortes augmentations sur 12 mois.

La rémunération hebdomadaire moyenne continue d'augmenter par rapport à un an plus tôt

Alors que l'Indice des prix à la consommation augmentait de 7,7 % en mai, la rémunération hebdomadaire moyenne était en hausse de 2,5 % par rapport à un an plus tôt, ce qui représente un taux de croissance plus faible que celui enregistré en avril (+3,2 %) et en mars (+4,2 %). En général, les variations de la croissance de la rémunération peuvent être attribuables à un certain nombre de facteurs, dont les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

En mai, neuf provinces ont affiché des hausses sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne. Le Nouveau-Brunswick (+7,4 % pour atteindre 1 072 \$) et Terre-Neuve-et-Labrador (+5,9 % pour atteindre 1 150 \$) ont enregistré les augmentations les plus marquées.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans plus de la moitié des secteurs en mai, en particulier dans celui du commerce de détail (+9,3 % pour atteindre 703 \$) et dans celui des services professionnels, scientifiques et techniques (+8,1 % pour atteindre 1 659 \$). En revanche, la rémunération hebdomadaire moyenne était en baisse en mai par rapport à un an plus tôt dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs (-9,7 % pour s'établir à 710 \$) et dans celui de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (-6,6 % pour s'établir à 1 512 \$).

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est inchangé

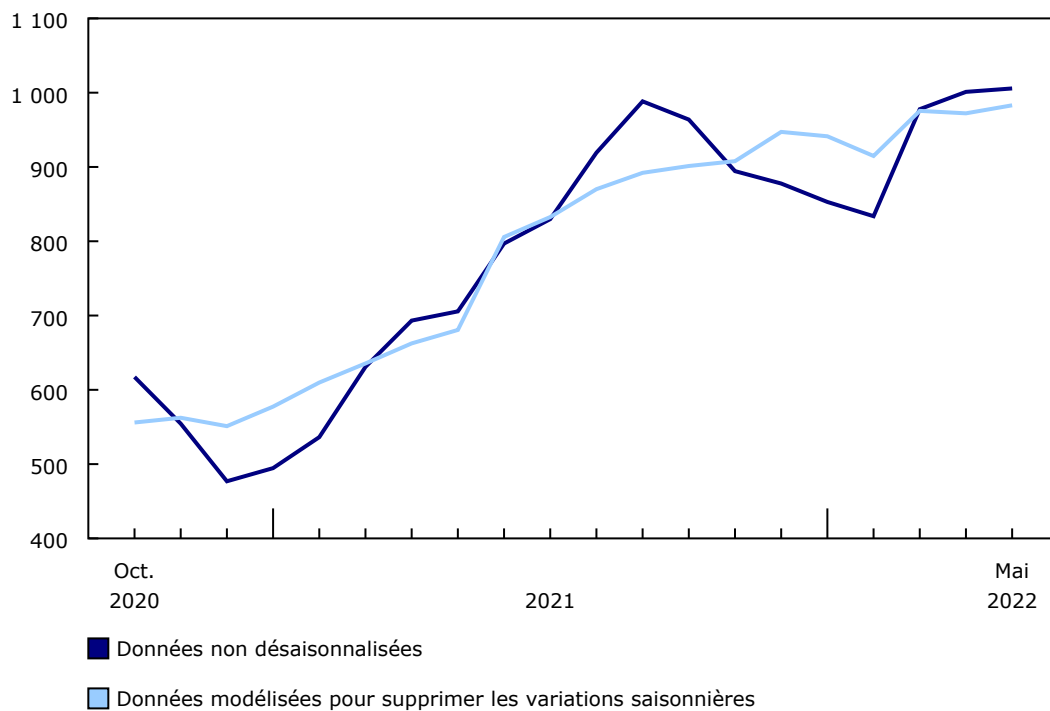
Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était inchangé en mai par rapport au mois précédent, et il est demeuré en hausse de 1,5 % par rapport à son niveau observé avant la pandémie. Le commerce de gros (+1,1 %) est le seul secteur à avoir affiché une hausse mensuelle.

Un peu plus d'un million de postes vacants en mai pour un deuxième mois consécutif

Dans tous les secteurs, les employeurs au Canada cherchaient activement à doter un peu plus d'un million (1 005 700) de postes vacants au début de mai, un nombre à peu près inchangé par rapport au sommet observé au cours du mois précédent, mais en hausse de 42,5 % (+300 100) par rapport à mai 2021 (données non désaisonnalisées). Les nouvelles données produites par Statistique Canada pour supprimer les variations saisonnières indiquent que le nombre de postes vacants a augmenté de façon constante jusqu'en décembre 2021, avant de se stabiliser quelque peu au cours des derniers mois.

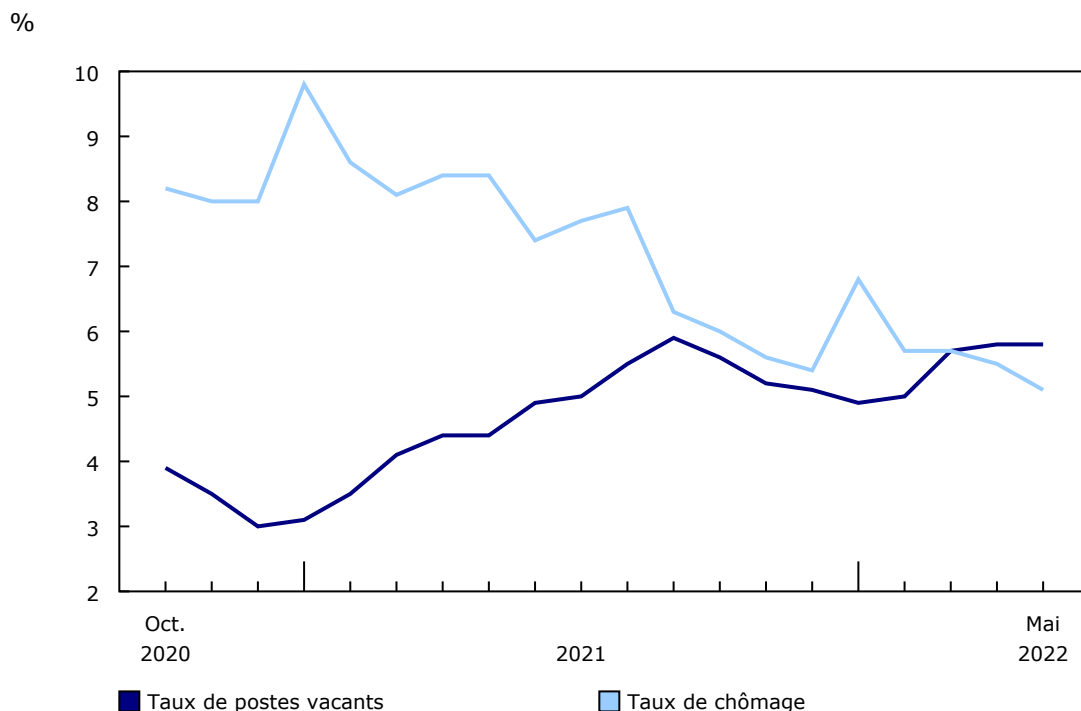
Graphique 2 Le nombre de postes vacants demeure élevé

postes vacants (milliers)



Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), totalisation personnalisée.

Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est maintenu à 5,8 % pour un deuxième mois consécutif, mais il était en hausse de 4,4 % par rapport à un an plus tôt (données non désaisonnalisées). En raison du faible taux de chômage, qui a atteint 5,1 % (Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées), et du nombre élevé de postes vacants, le ratio chômeurs-postes vacants s'est établi à 1,1 en mai, en baisse par rapport à celui de 2,4 enregistré un an plus tôt. Un ratio chômeurs-postes vacants plus faible indique un marché du travail plus tendu et de possibles pénuries de main-d'œuvre.

Graphique 3**Le taux de postes vacants demeure élevé, tandis que le taux de chômage continue de diminuer**

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), totalisation personnalisée.

En mai, la demande totale de main-d'oeuvre (la somme des postes occupés et des postes vacants) a atteint un niveau record de près de 17,5 millions, en hausse de 8,5 % par rapport à un an plus tôt.

Le nombre de postes vacants augmente dans les soins de santé et l'assistance sociale

Le nombre de postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a augmenté de 14,5 % pour atteindre 143 400 en mai, ce qui a contrebalancé en grande partie la baisse enregistrée en avril. Le taux de postes vacants s'est établi à 6,1 % en mai, en hausse par rapport à 5,4 % en avril. Comparativement à mai 2021, le nombre de postes vacants était en hausse de 20,0 % (+23 900), tandis que l'emploi salarié était en hausse de 3,8 % (EERH, données désaisonnalisées).

Le nombre de postes vacants demeure stable dans plusieurs secteurs

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, les employeurs cherchaient activement à doter 161 100 postes vacants en mai, un nombre presque inchangé par rapport au mois précédent. Le taux de postes vacants s'est établi à 11,9 %, le plus élevé de tous les secteurs pour le 13e mois consécutif. Le niveau élevé de postes vacants dans ce secteur reflète les difficultés auxquelles sont confrontés les employeurs qui cherchent à attirer des travailleurs et à les maintenir en poste. Selon les résultats de l'[Enquête canadienne sur la situation des entreprises](#), près du quart (24,6 %) des entreprises de ce secteur s'attendaient à avoir plus de postes vacants au cours des trois prochains mois, une proportion près de trois fois supérieure à la moyenne nationale.

Le nombre de postes vacants dans les secteurs du commerce de détail (99 200), de la fabrication (86 800), de la construction (84 600) ainsi que du transport et de l'entreposage (51 100) a aussi peu varié en mai.

La Nouvelle-Écosse et le Manitoba enregistrent un nombre record de postes vacants en mai

En mai, le nombre de postes vacants a atteint des niveaux record en Nouvelle-Écosse (+22,1 % pour atteindre 24 600) et au Manitoba (+15,3 % pour atteindre 32 200). Dans les deux provinces, l'augmentation mensuelle du nombre de postes vacants a été la plus marquée dans le secteur des services d'hébergement et de restauration (+1 600 en Nouvelle-Écosse; +2 000 au Manitoba).

Le ratio chômeurs-postes vacants a varié d'une province à l'autre en mai. Le Québec (0,7) et la Colombie-Britannique (0,8) ont affiché des ratios de moins d'un chômeur par poste vacant. Terre-Neuve-et-Labrador (3,0) a continué d'afficher un ratio chômeurs-postes vacants supérieur à celui observé dans toutes les autres provinces.

Prochaine diffusion

Les données de juin de l'EERH et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) seront diffusées le 25 août 2022. Les résultats de l'EPVS pour le deuxième trimestre de 2022 (d'avril à juin), qui fourniront également des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront publiés le 20 septembre 2022.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes, de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ([72-203-G](#)).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons par rapport au mois précédent, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas

offertes en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers. De nouvelles données expérimentales désaisonnalisées sont dérivées des travaux en cours pour élaborer des séries chronologiques de l'EPVS désaisonnalisées. De plus amples renseignements sur ces travaux en cours peuvent être obtenus sur demande.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Les données de l'EPA utilisées dans le présent communiqué du Quotidien pour calculer les ratios chômeurs-postes vacants ne sont pas désaisonnalisées (à moins d'indication contraire).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 15 août 2022.

Prochaine diffusion

Les données de juin 2022 sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 25 août 2022.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mai 2021	Avril 2022 ^r	Mai 2022 ^p	Avril à mai 2022	Mai 2021 à mai 2022	Avril à mai 2022	Mai 2021 à mai 2022
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 131,08	1 160,84	1 159,85	-0,99	28,77	-0,1	2,5
Forêt, exploitation et soutien	1 246,00	1 299,93	1 276,50	-23,43	30,50	-1,8	2,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 122,09	2 203,34	2 249,85	46,51	127,76	2,1	6,0
Services publics	1 904,90	1 933,06	2 026,97	93,91	122,07	4,9	6,4
Construction	1 370,39	1 409,99	1 415,77	5,78	45,38	0,4	3,3
Fabrication	1 181,17	1 260,96	1 257,94	-3,02	76,77	-0,2	6,5
Commerce de gros	1 381,14	1 388,92	1 392,80	3,88	11,66	0,3	0,8
Commerce de détail	643,22	709,86	703,30	-6,56	60,08	-0,9	9,3
Transport et entreposage	1 144,09	1 212,04	1 210,95	-1,09	66,86	-0,1	5,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 619,03	1 556,95	1 511,85	-45,10	-107,18	-2,9	-6,6
Finance et assurances	1 466,18	1 523,32	1 530,80	7,48	64,62	0,5	4,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 197,78	1 178,06	1 192,73	14,67	-5,05	1,2	-0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 535,21	1 661,60	1 658,81	-2,79	123,60	-0,2	8,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 542,14	1 473,18	1 531,66	58,48	-10,48	4,0	-0,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	966,72	967,38	963,21	-4,17	-3,51	-0,4	-0,4
Services d'enseignement	1 166,01	1 190,46	1 173,77	-16,69	7,76	-1,4	0,7
Soins de santé et assistance sociale	990,48	1 024,34	1 040,13	15,79	49,65	1,5	5,0
Arts, spectacles et loisirs	786,24	707,02	709,81	2,79	-76,43	0,4	-9,7
Services d'hébergement et de restauration	454,20	465,52	461,15	-4,37	6,95	-0,9	1,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	944,73	981,39	963,23	-18,16	18,50	-1,9	2,0
Administrations publiques	1 438,15	1 494,55	1 493,52	-1,03	55,37	-0,1	3,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 086,04	1 136,53	1 150,36	13,83	64,32	1,2	5,9
Île-du-Prince-Édouard	947,15	961,39	958,72	-2,67	11,57	-0,3	1,2
Nouvelle-Écosse	988,41	1 025,35	1 007,21	-18,14	18,80	-1,8	1,9
Nouveau-Brunswick	998,43	1 073,28	1 072,20	-1,08	73,77	-0,1	7,4
Québec	1 070,75	1 112,23	1 108,87	-3,36	38,12	-0,3	3,6
Ontario	1 172,50	1 197,45	1 196,82	-0,63	24,32	-0,1	2,1
Manitoba	1 029,59	1 039,18	1 041,21	2,03	11,62	0,2	1,1
Saskatchewan	1 103,73	1 134,90	1 135,44	0,54	31,71	0,0	2,9
Alberta	1 226,88	1 247,22	1 250,65	3,43	23,77	0,3	1,9
Colombie-Britannique	1 118,59	1 164,49	1 159,34	-5,15	40,75	-0,4	3,6
Yukon	1 278,83	1 330,25	1 328,79	-1,46	49,96	-0,1	3,9
Territoires du Nord-Ouest	1 519,06	1 524,28	1 560,50	36,22	41,44	2,4	2,7
Nunavut	1 490,08	1 495,77	1 527,20	31,43	37,12	2,1	2,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mai 2021	Avril 2022 ^r	Mai 2022 ^p	Avril à mai 2022	Mai 2021 à mai 2022	Avril à mai 2022	Mai 2021 à mai 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 066,2	17 452,3	17 426,2	-26,1	1 360,0	-0,1	8,5
Foresterie, exploitation et soutien	39,2	39,4	39,2	-0,2	0,0	-0,5	0,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	190,9	204,5	206,2	1,7	15,3	0,8	8,0
Services publics	123,2	128,5	127,5	-1,1	4,3	-0,8	3,5
Construction	1 054,2	1 133,9	1 116,4	-17,5	62,2	-1,5	5,9
Fabrication	1 501,4	1 554,2	1 550,7	-3,5	49,3	-0,2	3,3
Commerce de gros	786,7	813,2	811,4	-1,8	24,6	-0,2	3,1
Commerce de détail	1 893,8	2 012,3	2 004,3	-8,0	110,5	-0,4	5,8
Transport et entreposage	757,9	799,5	798,6	-0,9	40,7	-0,1	5,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	350,1	379,1	379,1	0,0	29,1	0,0	8,3
Finance et assurances	759,0	799,3	801,4	2,1	42,4	0,3	5,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	257,0	281,0	282,6	1,6	25,5	0,6	9,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 037,2	1 147,6	1 158,5	10,9	121,3	0,9	11,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	117,3	125,6	124,8	-0,8	7,5	-0,6	6,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	799,7	838,4	836,4	-2,0	36,7	-0,2	4,6
Services d'enseignement	1 284,9	1 386,7	1 374,6	-12,1	89,7	-0,9	7,0
Soins de santé et assistance sociale	2 130,9	2 221,5	2 211,2	-10,3	80,3	-0,5	3,8
Arts, spectacles et loisirs	179,6	280,0	280,5	0,5	100,9	0,2	56,2
Services d'hébergement et de restauration	885,7	1 224,7	1 233,9	9,2	348,2	0,7	39,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	470,6	532,2	531,5	-0,8	60,8	-0,1	12,9
Administrations publiques	1 162,1	1 209,8	1 207,9	-1,9	45,8	-0,2	3,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	214,3	218,7	220,0	1,3	5,7	0,6	2,6
Île-du-Prince-Édouard	69,3	74,4	75,0	0,6	5,8	0,8	8,3
Nouvelle-Écosse	407,9	437,9	438,7	0,9	30,9	0,2	7,6
Nouveau-Brunswick	327,3	342,7	343,1	0,4	15,8	0,1	4,8
Québec	3 693,3	3 959,1	3 958,2	-0,9	264,9	0,0	7,2
Ontario	6 114,8	6 760,2	6 730,2	-30,0	615,4	-0,4	10,1
Manitoba	591,6	620,3	617,7	-2,5	26,2	-0,4	4,4
Saskatchewan	468,0	491,4	492,3	0,9	24,3	0,2	5,2
Alberta	1 861,7	2 030,6	2 027,3	-3,3	165,6	-0,2	8,9
Colombie-Britannique	2 250,0	2 445,9	2 452,9	7,0	202,9	0,3	9,0
Yukon	22,4	23,5	23,5	-0,1	1,0	-0,3	4,5
Territoires du Nord-Ouest	25,9	26,8	26,5	-0,3	0,6	-1,2	2,3
Nunavut	19,7	20,7	20,8	0,1	1,0	0,4	5,2

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Mai 2022 ^P Employés salariés ²	Mai 2022 ^P Postes vacants	Mai 2022 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	16 461,9	1 005,7	5,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	232,8	17,2	6,9
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	196,0	10,6	5,1
Services publics	126,8	2,9	2,3
Construction	1 076,8	84,6	7,3
Fabrication	1 547,9	86,8	5,3
Commerce de gros	803,9	36,7	4,4
Commerce de détail	1 993,3	99,2	4,7
Transport et entreposage	793,7	51,1	6,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	372,8 ^E	F	F
Finance et assurances	802,5 ^E	36,8 ^E	4,4 ^E
Services immobiliers, de location et de location à bail	273,2	11,8	4,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 139,0	68,3	5,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	126,4	5,0	3,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	811,0	62,7	7,2
Services d'enseignement	1 485,5	25,4	1,7
Soins de santé et assistance sociale	2 202,2	143,4	6,1
Arts, spectacles et loisirs	259,6	18,8	6,8
Services d'hébergement et de restauration	1 189,6	161,1	11,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	523,6	44,1	7,8
Administrations publiques ⁴	505,4	19,1	3,6
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	176,0	9,1	4,9
Île-du-Prince-Édouard	64,4	5,5	7,8
Nouvelle-Écosse	451,6	24,6	5,2
Nouveau-Brunswick	291,8	18,0	5,8
Québec	3 727,6	253,8	6,4
Ontario	6 384,8	367,8	5,4
Manitoba	586,3	32,2	5,2
Saskatchewan	474,2	25,6	5,1
Alberta	1 938,9	106,6	5,2
Colombie-Britannique	2 312,3	158,6	6,4
Yukon	17,8	1,8	9,0
Territoires du Nord-Ouest	20,9	1,5 ^E	6,5 ^E
Nunavut	15,3	0,7 ^E	4,1

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#), [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » (14-20-0001) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).